

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Performances énergétiques des bâtiments

- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences physiques, mathématiques et de l'information pour l'ingénieur

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette formation, dispensée au sein du département Génie thermique et énergie de l'IUT (institut universitaire de technologie) de Rouen, prépare aux métiers de technicien d'étude en énergétique du bâtiment qui exerceront dans les bureaux d'études thermiques ou fluides et les structures en lien avec ceux-ci. Il n'y a pas d'option. Cette licence professionnelle est proposée en alternance par le biais de contrats de professionnalisation ainsi qu'en formation initiale.

C'est une formation jeune, ouverte en 2011. Elle s'appuie sur un réseau solide de partenaires du domaine de la formation et de partenaires industriels du secteur de l'énergie. Ce secteur, lié aux économies d'énergie, reste cependant affecté par des difficultés économiques, même s'il l'est relativement moins que d'autres secteurs du BTP.

Synthèse de l'évaluation

Le cursus est organisé en huit ou neuf unités d'enseignement (UE), selon le parcours suivi : alternance ou formation initiale. Ces UE regroupent des matières en adéquation avec les objectifs principaux de la licence, mais aucune UE ne comporte de matière relative à la technologie du BTP, comme les matériaux ou les systèmes constructifs. La part des stages et des projets est conforme au cahier des charges des licences professionnelles. On note cependant une différence sensible de la durée du stage en entreprise ou des activités tutorées selon que l'étudiant suit un parcours de formation initiale ou un parcours en alternance, ce qui pourrait se traduire par un déséquilibre des contenus de formation et des critères d'évaluation selon les étudiants d'une même promotion.

Les instances professionnelles représentatives du secteur sont parties prenantes de la formation : participation aux enseignements, accueil de stagiaires et d'alternants, conventions de partenariat. Plusieurs partenariats sont également noués avec des établissements de formation afin d'élargir le potentiel technique et d'encadrement. On ne relève aucun partenariat de recherche, ce qui peut s'expliquer aisément pour ce type de formation.

L'effectif, volontairement limité à 16 étudiants, peut constituer un atout en termes de qualité pédagogique et de possibilités de soutien à la réussite. Les taux de réussite très élevés semblent en témoigner. En revanche, il ne faudrait pas que cet effectif descende sensiblement en dessous de ce seuil, au risque de perdre en crédibilité.

Il reste difficile d'apprécier la qualité de l'insertion professionnelle, à la fois en raison du peu de recul dans le temps depuis la première promotion mais aussi du manque d'indicateurs pertinents dont dispose la formation pour suivre ses cohortes. Les informations, très partielles, dont dispose la formation sur l'insertion de ses diplômés sont cependant positives.

Points forts :

- Existence de solides partenariats avec le milieu professionnel.
- Contenus et objectifs de formation pertinents et en phase avec les besoins du secteur.
- Possibilité de suivre la formation en contrat de professionnalisation.
- Forte implication des professionnels dans la formation.

Points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement formalisé.
- Très faible taux d'enseignants-chercheurs.
- Suivi des étudiants insuffisamment structuré.
- Présentation des crédits européens (ECTS) inexacte et non conforme aux textes (60 ECTS/année).
- Décalage entre les cursus formation initiale et alternants sur les projets tuteurés.

Recommandations :

La formation est encore jeune et appelle à être consolidée sur certains aspects. Il serait souhaitable de :

- Mettre en place un conseil de perfectionnement conforme aux textes.
- Mettre la répartition ECTS en conformité avec les textes (60 crédits annuels).
- Identifier clairement le projet tutoré pour le cursus en alternance, avec les crédits correspondants.
- Etre mieux ancrée dans l'Université avec notamment le renforcement de la participation d'enseignants chercheurs.
- S'assurer de la pérennité des liens avec les professionnels, notamment auprès des majors du BTP (ce qui est prévu).
- Améliorer le dispositif de suivi des diplômés avec des outils formalisés.
- Harmoniser les cursus formation initiale et formation alternée en particulier concernant les projets tuteurés.
- Mettre en conformité la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) avec les contenus de la formation

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les contenus et la structuration des unités d'enseignements sont en phase avec les objectifs de la formation qui correspondent aux besoins d'un secteur clé de l'économie du pays. Certains intitulés de matières restent parfois peu précis et insuffisamment ciblés BTP pour une LP "Bâtiment et construction". Le stage occupe une place importante et la possibilité de suivre le parcours en alternance constitue un élément d'attractivité et de consolidation de la professionnalisation. Les difficultés que peut rencontrer ce secteur professionnel sont vraisemblablement conjoncturelles et ne remettent pas en cause la pertinence de la formation.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Les nombreux partenariats sur lesquels s'appuie la formation, tant avec des établissements de formations (école d'architecture, lycée, centre de formation des apprentis,..) qu'avec des organismes professionnels et des entreprises témoignent d'un dynamisme très positif, même s'il s'avère souhaitable de les consolider, en particulier auprès de partenaires plus importants. Les autres formations de même niveau sur la même thématique ou des thématiques proches sont suffisamment éloignées pour ne pas être susceptibles d'altérer l'attractivité et le recrutement.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est essentiellement composée d'enseignants professeurs agrégés ou professeurs certifiés. La très faible part d'enseignants chercheurs impliqués dans la formation (un seul) pourrait constituer un risque d'affaiblissement du caractère universitaire du diplôme. Plus du tiers des enseignements est assuré par des professionnels et 60 % des enseignements sont assurés par des intervenants extérieurs à l'Université de Rouen. Le pilotage de l'équipe est bien structuré, compte-tenu de l'effectif de la formation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Pour des raisons de ressources humaines et techniques, l'effectif reste limité à 16 étudiants, ce qui doit constituer un seuil en dessous duquel ne pas descendre. Le taux de réussite est très bon. Les indicateurs mis en place ne permettent pas d'apprécier de façon suffisamment fine le taux d'insertion professionnelle, même si les chiffres obtenus laissent penser que celui-ci est satisfaisant. Le taux de poursuite d'études reste acceptable, de l'ordre de 5 %.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche n'apparaît pas dans la formation qui vise avant tout à former des professionnels de terrain. Seul un enseignant chercheur intervient dans la formation, sans que le lien avec ses travaux de recherche n'apparaisse.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Par la durée du stage, par le projet tutoré, par le volume horaire important des interventions des professionnels du secteur et par la place donnée à la formation en alternance, la professionnalisation est très présente dans la formation de cette licence professionnelle. Le ratio enseignements professionnalisants / enseignements académiques pourrait cependant être plus élevé.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des stages est un des points positifs de cette formation puisque les durées sont au maximum de la fourchette préconisée dans les textes de référence. Le suivi est structuré et l'évaluation prend en compte les différents aspects du travail de l'étudiant.</p> <p>Les projets sont traités différemment selon le parcours de l'étudiant (alternance ou formation initiale). Ils n'apparaissent pas clairement dans le parcours des alternants et ne font pas l'objet, pour ces étudiants, d'une UE à part entière ainsi que préconisé dans l'arrêté portant création et organisation des licences professionnelles. Ce point constitue une anomalie qu'il conviendrait de corriger.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Pas de partenariat international.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement sur entretien par des binômes enseignant/ directeur des ressources humaines d'entreprise constitue un méthode intéressante, en phase avec l'aspect professionnalisant. Les étudiants provenant essentiellement du DUT « Génie thermique et énergie » ou « Génie civil » et d'un BTS, cela assure l'homogénéité des profils qui sont bien connus.</p> <p>La qualité et l'homogénéité du recrutement n'ont pas donné lieu à la mise en place de dispositif particulier d'aide à la réussite, ce qui est classique pour le type de diplôme.</p> <p>Il n'existe pas de dispositif spécifique d'aide à la réussite car les modalités de recrutement semblent efficaces.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les méthodes d'enseignement restent classiques (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques). Le numérique est abordé via l'utilisation de logiciels professionnels, ce qui est finalement assez banal. On ne relève pas d'utilisation de cours interactifs en ligne ou d'autres innovations pédagogiques fondée sur le numérique. Ceci aurait pu être pertinent pour permettre un contact entre les deux populations de la formations durant l'absence des alternants.</p> <p>Il n'y a pas d'innovation pédagogique fondée sur le numérique</p> <p>Il n'y a pas de validation des acquis de l'expérience (VAE).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>On note une anomalie dans le total des crédits européens affectés aux UE (61 au lieu de 60). Le contenu de l'UE « projet pour les alternants » n'apparaît pas clairement. De plus, les règles de calcul ne mentionnent</p>

	<p>pas l'UE 0, pourtant affectée de 4 ECTS.</p> <p>Le contrôle continu est bien adapté au type de diplôme.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est effectué uniquement sur la partie entreprise et par un livret de suivi pour les contrats pro.</p> <ul style="list-style-type: none"> • livret de l'alternance (mais contenu non présenté) • visites des tuteurs pédagogiques • bilan intermédiaire de stage <p>Le dossier ne comporte pas de supplément au diplôme.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il n'y a pas d'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante signalé. L'enquête interne est appuyée par des appels téléphoniques, en plus des contacts permanents avec certains étudiants. Néanmoins, les données d'une seule année se limitent au nombre de diplômés en recherche, en poursuites d'études et en poste.</p> <p>Aucun retour n'est présenté sur la situation précise de ces diplômés (type d'emploi, rémunération, mobilité, etc.) ni sur les modalités de collecte des informations.</p> <p>Il serait opportun de formaliser les méthodes de suivi sur la durée.</p> <p>La formation étant jeune, il faut veiller à consolider sa pratique.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>L'évaluation est organisée avec l'ensemble des acteurs de la formation (académiques et professionnels). Il n'existe pas de conseil de perfectionnement au sens strict, ce à quoi il faudrait remédier.</p> <p>Le retour des étudiants se concrétise par une partie dédiée du rapport de stage concernant l'adéquation de la licence professionnelle avec les missions effectuées, ce qui demande d'être mieux formalisé.</p> <p>Tous les acteurs sont conviés à une réunion finale (qui n'est pas appelée conseil de perfectionnement).</p>

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.